

Contribution libre de l'Institut national de l'économie circulaire à la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie

L'économie circulaire, levier de la transition énergétique et écologique

L'Institut national de l'économie circulaire définit l'économie circulaire comme un « principe d'organisation économique visant à découpler la création de valeur sociétale et économique de l'impact sur l'environnement, à travers une gestion optimisée des ressources. Ce modèle implique la mise en place de nouveaux modes de conception, de production et de consommation plus sobres et efficaces (éco-conception, écologie industrielle et territoriale, économie de fonctionnalité, etc.) et à considérer les déchets comme des ressources. ». Cette définition intègre la nécessité d'optimiser l'utilisation des ressources énergétiques mais également celle de l'ensemble des matières premières tout au long de leur cycle de vie (eau, matières organiques, minérales, etc).

Cette note vise à démontrer que la transition vers une économie circulaire est nécessaire pour tendre vers une société durable, décarbonée et créatrice d'emploi. Elle est basée sur les différents travaux de l'INEC, et plus particulièrement sur deux études parues en 2015 :

- [« L'économie circulaire, une trajectoire clé pour la lutte contre le dérèglement climatique »](#)
- [« L'économie circulaire et ses bénéfices sociétaux », menée en partenariat avec le Club de Rome](#)

1. Contribution de l'économie circulaire à la transition énergétique et écologique

La logique holistique qui prévaut dans l'économie circulaire (prise en compte de l'ensemble du cycle de vie des ressources) nous impose de prendre en compte les flux directs, liés à la production et à la consommation directe de ressources sur le territoire national – mais aussi les flux indirects – ressources et émissions liées à l'extraction, à la transformation puis au transport de produits importés, puis consommés en France. En intégrant ces derniers flux, on observe que les émissions de CO₂ de la France ont augmenté depuis 1990 contrairement à ce qui est généralement admis. En partant de ce constat, une part importante de la réduction des émissions gaz à effet de serre telles qu'elles sont actuellement mesurées est en fait liée à l'externalisation ou

à la délocalisation de certaines productions industrielles en dehors des frontières françaises (transferts des flux directs vers les flux indirects). Les émissions totales de CO₂e liées à la consommation finale ont en fait augmenté en France ces vingt-cinq dernières années.

Une politique efficace de transition énergétique suppose donc la mise en œuvre effective des principes de l'économie circulaire, reposant notamment sur la sobriété et une utilisation plus efficace des ressources, matières et énergétiques sur l'ensemble de la chaîne de valeur. L'« énergie grise » liée à la production des produits et des infrastructures est souvent insuffisamment considérée, vis-à-vis des phases de transport et d'utilisation alors qu'elle est fortement consommatrice d'énergie et donc émettrice de gaz à effet de serre. Cet état de fait est régulièrement mis en avant par les travaux du GIEC, notamment dans les rapports dédiés à l'identification des solutions. Les études de cas rassemblées dans le cadre de l'étude « *L'économie circulaire, une trajectoire clé pour la lutte contre le dérèglement climatique* », ont montré que la mise en œuvre des principes de l'économie circulaire permet aux entreprises de réduire jusqu'à un tiers de leurs émissions de gaz à effet de serre.

D'autre part, la transition bas carbone n'est viable que si elle s'accompagne de bénéfices sociétaux, et notamment de créations d'emplois. Comme cela est montré par l'étude « *L'économie circulaire et ses bénéfices sociétaux* », l'économie circulaire permet d'engager cette trajectoire.

Réalisée par le Club de Rome, en partenariat avec l'INEC, celle-ci évalue les bénéfices sociétaux liés à la mise en œuvre de la transition vers l'économie circulaire dans cinq pays européens (Espagne, Finlande, France, Pays-Bas et Suède). Elle démontre que les politiques liées à l'efficacité des matières (allongement de la durée de vie des produits, développement du réemploi et du recyclage, etc.) permettraient de générer en France plus de 300 000 nouveaux emplois, en reportant les efforts portés sur la productivité du travail vers la productivité des ressources.

De plus, une telle politique s'inscrit en complémentarité des politiques plus classiques d'amélioration de l'efficacité énergétique ou de développement des énergies renouvelables, permettant de générer d'importants gains socio-économiques et environnementaux. En France, l'étude du Club de Rome montre que la combinaison de trois scénarios ambitieux dans les domaines des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de l'efficacité matière permettrait de :

- Réduire les émissions de gaz à effets de serre de 66 % ;
- Créer plus de 500 000 emplois additionnels ;
- Améliorer la balance commerciale de plus de 2,5 % du PIB

Méthode et hypothèses retenues dans le cadre de l'étude « L'économie circulaire et ses bénéfices sociétaux » :

Cette étude repose sur l'utilisation de la base de données WIOD, les chercheurs mobilisés par le Club de Rome ont appliqué les trois scénarios suivants de manière distincte puis combinée à l'économie française :

- **Scénario « Energies renouvelables »** : Augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique / Division par deux de la consommation de combustibles fossiles ;
- **Scénario « Efficacité énergétique »** : Amélioration de 25 % de l'efficacité énergétique de l'économie par rapport à 2010 ;
- **Scénario « Efficacité matière »** : Amélioration de 25 % de l'efficacité matière / Remplacement de 50 % des matières vierges utilisées par des matières recyclées / Doublement de la durée de vie des biens durables.

2. Leviers pour accélérer la transition vers une économie circulaire et décarbonée

- **Financements et fiscalité**

Comme cela a récemment été proposé par une résolution du Parlement européen, conditionner l'accès des financements publics à la prise en compte des principes de l'économie circulaire permettrait d'arrêter de subventionner les activités émettrices de gaz à effets de serre et s'inscrivant dans le modèle linéaire « produire-consommer-jeter ». Un autre volet essentiel consiste à se servir du rôle d'exemplarité des pouvoirs publics et à mettre la commande publique au service de la transition vers une économie circulaire, comme cela est prévu par la Loi de Transition Energétique pour une Croissance Verte. L'Institut national de l'économie circulaire a publié un premier [document de synthèse](#) sur le sujet et lance un programme d'expérimentation sur le sujet en partenariat notamment avec la Métropole du Grand Paris. Concernant les financements et les achats privés, les indicateurs de l'économie circulaire ont un vrai rôle à jouer en orientant les investisseurs vers les activités et les produits qui s'inscrivent dans l'économie circulaire, et la collaboration clients-fournisseurs est essentielle pour créer des solutions efficaces pour chaque usage

Plusieurs outils fiscaux visent d'ores et déjà à taxer les activités les plus polluantes (TGAP, taxe carbone, schéma de réduction des émissions, etc). Ils pourraient être complétés d'outils économiques plus incitatifs tels que la prime à la tonne de CO₂ évitée, la réduction de la TVA sur les activités de l'économie circulaire, ou une duplication du modèle des certificats d'économie d'énergies aux autres ressources (matières, eau, etc.). La hausse de la fiscalité sur les ressources et les émissions polluantes ne doit pas pénaliser trop fortement les acteurs économiques. Le report d'une partie de la fiscalité pesant sur le travail vers les ressources permettrait de maintenir la base

fiscale existante tout en incitant les acteurs économiques à optimiser leur gestion des ressources. L'étude « Ex'tax Project » menée au Pays-Bas en 2014 démontrait d'ailleurs qu'un basculement partiel de la fiscalité permettrait de créer plusieurs centaines de milliers d'emplois tout en générant d'importants bénéfices environnementaux.

- **Mobilisation des acteurs**

Les différents acteurs (pouvoirs publics, entreprises, centres de recherche, ONG, citoyens) doivent être mobilisés et collaborer en vue d'accélérer la transition vers l'économie circulaire.

- **Décliner l'économie circulaire au sein des territoires**

Le territoire constitue l'échelle préférentielle de mise en œuvre de l'économie circulaire. Les objectifs nationaux doivent être déclinés au plus près des spécificités des territoires, notamment via la planification territoriale en matière de gestion des ressources énergétiques et matières. L'évolution de l'usage du foncier, le renouvellement des infrastructures ou la planification énergétique doivent être envisagés au prisme de l'économie circulaire et de l'efficacité des ressources. Chaque territoire doit s'appuyer sur ses ressources propres et ses forces vives pour définir une transition adaptée à ses besoins, visant à gagner en résilience et à créer une plus-value économique et environnementale. Les élus et les agents des collectivités doivent être formés aux enjeux, méthodes et outils de l'économie circulaire. La mise en relation des acteurs économiques du territoire et la concrétisation de synergies inter-entreprises permet, en application des principes de l'écologie industrielle et territoriale, d'optimiser les flux de matières et d'énergie à l'échelle du territoire, de limiter sa dépendance vis-à-vis de territoires extérieurs et ses émissions de gaz à effet de serre. L'Institut national de l'économie circulaire est porteur du [Programme National de Synergies Interentreprises](#), plus vaste programme d'expérimentation conduit jusqu'alors sur cette thématique.

- **Accélérer la transition au sein des filières industrielles**

De nombreuses entreprises ont déjà amorcé leur transition de modèle vers l'économie circulaire, à la fois pour se saisir de nouvelles opportunités économiques et répondre aux exigences réglementaires et citoyennes de plus en plus ambitieuses. De nombreux freins peuvent toutefois encore être levés pour inciter les acteurs économiques à être plus efficaces. Les arbitrages entre les contraintes environnementales/sanitaires et les ambitions de gestion efficace des ressources doivent être rééquilibrés pour favoriser l'innovation. L'expérimentation, via des dispositifs tels que les engagements pour la croissance verte, ou les engagements volontaires doivent permettre aux entreprises mettre en place les nouveaux modèles de l'économie circulaire.